

REGLEMENT INTERIEUR

Ce présent règlement est en accord avec le règlement intérieur de la fédération française de judo, taïso, jujitsu, kendo et disciplines associées.

CONDITIONS D'ADMISSION :

- la licence de JUDO est obligatoire pour la pratique de ce sport
- un certificat médical pour la pratique du « JUDO en compétition » est obligatoire pour les nouveaux licenciés.
- le paiement de la cotisation s'effectuera en même temps que la remise de la fiche d'inscription
- le tarif de la cotisation annuelle est fixé en début d'année il est valable pour la saison sportive et ne peut en aucun cas donner lieu à remboursement (absence au cours ou arrêt en cours de saison).
- pas de cours pendant les vacances scolaires

DANS LE DOJO :

- Arriver 15 minutes avant le début du cours
- L'accès au tatami sans enseignant est INTERDIT.
- Il est obligatoire de porter des sandales, zoories ou tongs pour accéder aux tatamis. Il est interdit de se déplacer pieds nus aux abords du tatami.
- Le port du tee-shirt sous le judogi est obligatoire pour les filles.
- La propreté et l'hygiène de chacun est un signe de respect de l'autre
- Tous les bijoux sont interdits sur le tatami (montres, bracelets, boucles d'oreilles, percings, bagues, etc....)
- Ne pas laisser des objets de valeur dans les vestiaires, le club décline toute responsabilité en cas de vol.
- Les bonbons, chewing-gums et autres denrées sont interdits dans le dojo.
- Respecter les locaux
- Les licenciés doivent respecter l'éthique morale et sportive du judo.
- Le professeur et/ou le bureau, se réserve le droit d'exclure temporairement et/ou définitivement le licencié perturbant régulièrement les cours et/ou les compétitions ou ayant une attitude contraire aux valeurs du judo (sans qu'il ne puisse prétendre à un remboursement).
- Les parents sont autorisés à assister aux cours sous réserve de ne pas interférer ou s'immiscer dans son déroulement.

TECHNIQUE

- Le professeur organise le cours en fonction du nombre d'élèves de leur âge et de l'objectif à atteindre
- les dates de passage de grade sont fixées par le bureau et le professeur aucune autre session ne sera organisée.
- Des compétitions et des rencontres auront lieu au cours de l'année. La participation des membres du club aux compétitions amicales ou officielles est encouragée, mais ne fait l'objet d'aucun caractère obligatoire.
- Les parents sont invités à participer à ces manifestations
- Le passeport (8 €) est obligatoire pour les compétitions officielles
- Le professeur est le seul juge sur le tatami

Le JUDO est plus qu'un sport
C'est une école de vie

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) Père / Mère / Tuteur Légal

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Autorise : mon fils / ma fille à participer au cours de Judo / Taïso / Jujitsu.

Autorise l'AS VILLEMUR JUDO à reproduire et diffuser l'image et le prénom du licencié (presse, site et autres supports) sans contrepartie financière.

NOM _____ Prénom _____

Né(e) le : _____ à _____

Couleur de ceinture _____ / Poids _____

Problèmes à signaler :

Contact :

Père : Tél _____ E-mail _____

Mère : Tél _____ E-mail _____

Licencié : Tél _____ E-mail _____

Tout enfant dont les Parents n'auront pas fourni le certificat médical d'aptitude à la pratique du judo en compétition ou l'attestation santé se verra interdire l'accès au cours.

Le club décline toutes responsabilités en cas :

1- D'accident survenu avant et après les heures de cours de judo. Les responsables légaux sont tenus d'amener et de récupérer les enfants à la salle de judo (Grenier du Roy 2ième étage)

2- De vols d'objets personnels dans les vestiaires

Vous pouvez en plus de l'assurance FFJDA (obligatoire avec la licence) souscrire une assurance Complémentaire (nous consulter)

J'autorise les responsables du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident pendant les cours et les compétitions.

La signature du présent bulletin d'adhésion vaut lecture et acceptation du règlement intérieur.

Fait à Villemur, LE _____
Nom et signature précédés de la mention « lu et approuvé »

Cotisation

Certificat Medical

Licence saisie